



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mai 2024

*L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 16 mai, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 07 mai 2024, s'est réuni à la Salle de la Treille à Saint Pierre d'Albigny, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 49

Nombre de membres votants : 55

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		A. BRET	X
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		L. MURAZ	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Michel	PETIT (Suppléant)	VILLAROUX	X		

## **109-2024 CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AVEC L'ASDER**

**Rapporteur** : Rémy SAINT-GERMAIN

La Communauté de communes Cœur de Savoie est engagée dans des démarches ambitieuses, via le programme TEPOS.CV et son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), visant notamment à réduire les consommations énergétiques et augmenter la production des énergies renouvelables.

Pour cela, elle a notamment choisi de mettre en place, en 2017, la plateforme de rénovation énergétique « J'éco Réno en Cœur de Savoie », confortée et élargie par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) fin 2022.

Cette plateforme intègre depuis janvier 2021 l'organisation et la mise en œuvre Départementale du Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) PTRE-73 avec pour animateur-coordonateur, l'ASDER, association historique référencée « Service France Rénov' » pour la Savoie.

Le Département en est le chef de file et porte la convention avec l'ASDER pour l'ensemble des territoires savoyards avec qui il conventionne (2021-2023).

Ce service avait pour financeur principal jusqu'à fin 2023, le SARE (service d'accompagnement à la Rénovation énergétique), dispositif national issu des CEE (Certificat d'Economie d'Energie) initialement prévu sur 3 ans mais qui est finalement prolongé en 2024.

Pour 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes, suite au désengagement de la Région sur ce sujet, le SARE ne peut plus être sollicité. Afin de préserver le service mis en place, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) se positionne alors pour remplacer les financements du SARE et pour partie ceux de la Région.

De ce fait, l'organisation départementale savoyarde est modifiée : le Département, toujours porteur du SPPEH, perçoit les subventions ANAH et participe au financement du service (notamment l'entièreté du 1<sup>er</sup> accueil téléphonique) pour l'ensemble des collectivités qui mettent en œuvre un programme d'actions dans ce cadre. Afin d'éviter tout re-conventionnement, il est désormais proposé de mener un partenariat directement avec l'ASDER et d'en financer le reste à charge.

C'est pourquoi, afin de poursuivre les actions du dispositif « J'éco rénove » dans le cadre départemental de mise en œuvre du SPPEH, il est proposé à la Communauté de communes de renouveler ses ambitions d'accompagnement et d'animation en direction des particuliers et des professionnels de la rénovation au travers d'une convention annuelle d'objectifs avec l'ASDER, pour un montant total de 11 090 € et la réalisation des actions suivantes :

- Conseil personnalisé : 3 permanences mensuelles sur le territoire + RDV possibles en visio
- Permanences d'analyse des clichés suite aux prêts thermo kits : 2 journées complètes
- 1 webconférence
- 2 matinées rénovation
- 1 atelier professionnel
- Participation à l'animation et la coordination départementale du SPPEH

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention annuelle d'objectifs en faveur de la transition énergétique avec l'ASDER ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à son exécution ;

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

**Le Secrétaire de séance**



**Sébastien MARTINET**

**La Présidente,**



**Béatrice SANTAIS**

